

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance régulière du 4 mai 2015**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce quatrième jour du mois de mai deux mille quinze, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :

Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Madame Marie-Noëlle Mercier, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente :

Madame Donatha Lajoie

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Mme Mélissa Girard, Mairesse, invite les personnes présentes à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de cinq(5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2015;
5. Achat d'une flèche et contrôle signalisation routière;
6. Achat boyau pour machine à pression;
7. Appel d'offre pour invitation écrite;
8. Remplacement de l'assistante directrice générale;
9. Demande de commandite Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts pour le souper du 9 mai 2015;
10. Emplacement vidange roulotte
11. Tournoi de golf Mains de l'Espoir;
12. Nomination maire suppléant;
13. Tournoi de golf au profit du Regroupement Sociale de Charlevoix (RISC)
14. Demande de commandite pour la fête de la fidélité;
15. Campagne de financement Centre d'hommes de Charlevoix;

16. Relance projet Éradication du phragmite dans les MRC de Charlevoix et Charlevoix-est;
17. Adoption du règlement 225-58
18. Dérogation mineure pour le 149-3 rg des Lacs Nicolas Guay;
19. Traverse piétonnière des élèves sur la rue de la Forêt;
20. Semaine de la Municipalité du 31 mai au 6 juin 2015;
21. Invitation congrès national du Réseau de développement des collectivités du Canada;
22. Remplacement Assistant Chef service incendie
23. Festival des pompiers 2015
24. Demande de M. Germain Lavoie
25. Embauche monitrices du terrain de jeux;
26. Projet maîtrise eau potable Notre-Dame-des-Monts
27. Projet Pacte rural
28. Invitation prix du patrimoine et de la culture
29. VARIA
  - A)
30. Comptes à ratifier d'avril 2015;
31. Comptes à payer d'avril 2015;
32. Salaires du mois d'avril 2015;
33. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères
34. Période de questions allouée aux contribuables;
35. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2015-05-2770

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 13 AVRIL 2015.**

#### RÉSOLUTION 2015-05-2771

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 13 avril 2015 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 –ACHAT D'UNE FLÈCHE ET CONTRÔLE SIGNALISATION ROUTIÈRE**

#### RÉSOLUTION 2015-05-2772

CONSIDÉRANT l'obligation d'avoir une signalisation adéquate lors de travaux pour les employés municipaux lors de travaux de courte durée;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents

De faire l'achat d'une flèche de signalisation et de deux contrôles à la firme Zone technologique Inc au coût de 744.45\$ plus les taxes applicables.

## **6 – ACHAT D’UN BOYAU POUR LA MACHINE À PRESSION**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2773**

CONSIDÉRANT que nous possédons une machine à pression et qu’il faut un boyau d’au moins 200 pieds ¼ de pouces de diamètre pour effectuer les travaux .

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents

De faire l’achat d’un boyau de Service Roulements SM au coût de 577.47\$ taxes incluses.

## **7- APPEL D’OFFRE PAR INVITATION ÉCRITE POUR ACHAT D’UN TRACTEUR**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2774**

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe a déposé aux membres du conseil municipal une estimation des coûts;

CONSIDÉRANT que l’estimation des coûts se situe entre 25,000\$ et 100,000\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts se doit d’aller en appel sur invitation conformément aux exigences gouvernementales et de la politique contractuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité des Conseillers et Conseillères présents de mandater Mme Marcelle Pedneault, directrice générale de procéder à un appel d’offre sur invitation pour le tracteur.

## **8. REMPLACEMENT ASSISTANTE ADJOINTE DIRECTRICE GÉNÉRALE**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2775**

CONSIDÉRANT le départ de Mme Nicole Boudreault le 19 juin 2015;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Mme Marcelle Pedneault, directrice générale et Mme Mélissa Girard afin de faire le nécessaire pour remplacer Mme Boudreault.

## **9-DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FADOQ LES CŒURS D’OR DE NOTRE-DAME-DES-MONTS POUR LE SOUPER DU 9 MAI 2015**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2776**

CONSIDÉRANT la demande du club Fadoq, les cœurs d’or de Notre-Dame-des-monts pour une commandite lors du souper du 9 mai 2015.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De donner suite à la demande pour un défrayer le coût du vin d’honneur et d’autoriser le paiement.

## **10-EMPLACEMENT VIDANGE ROULOTTE**

Prochaine rencontre

## **11- TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DES MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2777**

CONSIDÉRANT une invitation de Mme Francine Bhéner, directrice générale de l'organisme Mains de l'Espoir de Charlevoix Inc pour un tournoi de golf le samedi 20 juin 2015.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Mme Mélissa Girard pour assister au tournoi et au souper au coût de 95.00\$ et d'autoriser le paiement.

## **12 – NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2778**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer le conseiller Alexandre Girard à titre de maire suppléant pour une période de huit (8) mois et ce, débutant le 4 mai 2015.

## **13 – TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DU REGROUPEMENT SOCIAL DE CHARLEVOIX (RISC)**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2779**

CONSIDÉRANT l'invitation de M. Dominic Bergeron président d'honneur du tournoi de golf au profit du Regroupement pour l'intégration Sociale de Charlevoix (RISC)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Madame Mélissa Girard pour le golf et le souper au coût de 75.00\$ et d'autoriser le paiement.

## **14 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FÊTE DE LA FIDÉLITÉ**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2780**

CONSIDÉRANT la demande de Mme Francine Simard pour une commandite à l'occasion de la fête de la fidélité pour les paroisses de Notre-Dame-des-Monts, St-Aimé-des-Lacs, Clermont et Ste-Agnès, le 30 mai prochain;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De donner la somme de 50.00\$ et d'autoriser le paiement.

**15 – CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU REGROULEMENT CENTRE  
HOMMES DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2015-05-2781**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière du regroupement Centre d'hommes de Charlevoix;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande.

**16 – RELANCE PROJET ÉRADICATION DU PHRAGMITE DANS LES  
MRC DE CHARLEVOIX ET CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2015-05-2782**

CONSIDÉRANT l'offre du Ministère des Transports de faire l'inventaire du phragmite dans notre municipalité et ce gratuitement;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser le Ministère d'effectuer un inventaire et pour ce faire la permission lui est accordée de circuler sur notre territoire.

**17- ADOPTION DU RÈGLEMENT 228-51**

**RÉSOLUTION 2015-05-2783**

**ADOPTION DU DE RÈGLEMENT NO 228-51  
MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NUMÉRO 228-35**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**RÈGLEMENT No 228-51**

**« MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 228-35 »**

Assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, MRC de Charlevoix-Est, tenue le 4<sup>ième</sup> jour du mois de mai 2015 à 19H, à l'Hôtel de Ville de Notre-Dame-des-Monts, à laquelle étaient présents :

**SON HONNEUR LE MAIRE**

**MADAME LA CONSEILLÈRE  
ET MESSIEURS LES CONSEILLERS:**

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans le délai prévu par la Loi.

### **Préambule**

**ATTENDU** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier son *Règlement de zonage*;

**ATTENDU** qu'il est à propos et dans l'intérêt de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts et de ses contribuables de procéder à la modification de certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 228-35;

**ATTENDU QU'**avis de motion a été donné par monsieur le conseiller à la séance ordinaire du 2 mars 2015 ;

**ATTENDU** que suite à la consultation publique, il y a lieu de procéder à la modification du libellé d'un article ;

**ATTENDU** qu'il y a dispense de lecture pour ce projet de règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**En conséquence, il est proposé par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu unanimement d'adopter en seconde lecture le Règlement numéro 228-35, ci-après décrit :**

#### **ARTICLE 1 Titre du règlement**

---

Le présent règlement s'intitule :

« Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 228-35 ».

#### **ARTICLE 2 Modification du plan de zonage**

---

Le plan de zonage est modifié de la façon suivante :

Agrandir la zone H-11 à même la zone I-10 en y ajoutant les lots 149-3, 149-4 et 149-5 tel que montré à l'annexe 1 du présent règlement.

#### **ARTICLE 3 Modification de l'article 1.6**

---

L'article 1.6 intitulé « Terminologie » est modifié de la manière suivante :

- a) Modifier la terminologie de l'expression « Marge de recul avant » par le texte suivant : « Profondeur minimale de la cour avant. »
- b) Ajouter l'expression et la terminologie suivante : « Profondeur de terrain : Dimension linéaire d'un terrain comprise entre la ligne avant et la ligne arrière, ou tout autre ligne en tenant lieu (terrain d'angle, terrain transversal). »
- c) Ajouter l'expression et la terminologie suivante : « Largeur de terrain : Distance entre les lignes latérales d'un terrain mesuré linéairement entre les points d'intersection de chaque ligne de terrain avec la ligne de rue. »

#### **ARTICLE 4 Modification de l'article 2.2.1.1**

---

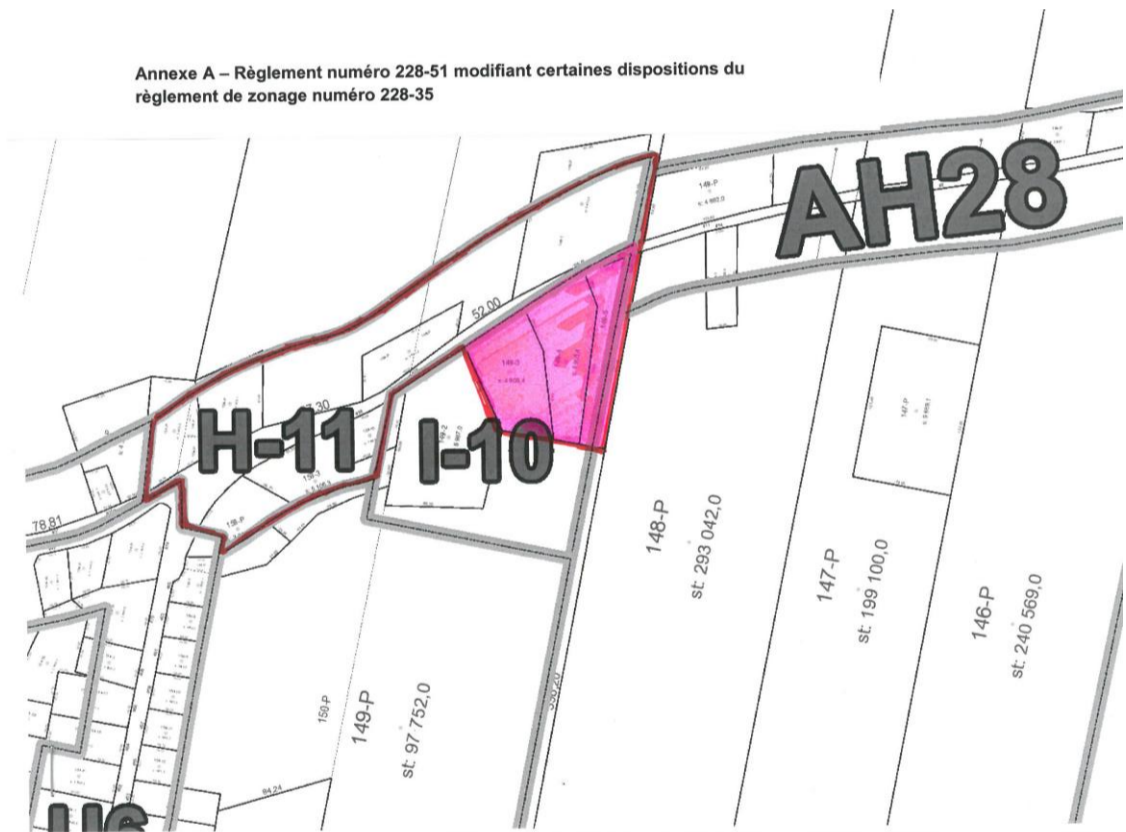
L'article 2.2.1.1 intitulé « Normes générales liées au groupe d'habitation » est modifié en abrogeant le dernier paragraphe intitulé « Location de maison ».

## **ARTICLE 5**    **Entrée en vigueur**

---

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Annexe A – Règlement numéro 228-51 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 228-35



---

**Mélissa Girard, Maire**

---

**Marcelle Pedneault, Directrice générale**

**18-DÉROGATION MINEURE LOT 149-3 RG DES LACS M. NICOLAS  
GUAY**

**RÉSOLUTION 2015-05-2784**

**DÉROGATION MINEURE – LOT 149-3 RANG DES LACS**

Le comité consultatif d'urbanisme prend connaissance d'une demande de dérogation mineure sur le lot 149-3 rang des Lacs, soit,

- Réputer conforme la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec un angle par rapport à la rue de 44 degrés alors que la variante maximale autorisée à l'article 5.6.3 du Règlement de zonage numéro 228-35 est de 10 degrés.

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée le 13 avril 2015;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article 4 du Règlement sur les dérogations mineures numéro 173-97;

CONSIDÉRANT que la résidence sera implantée à plus de 45 mètres du chemin public sur un terrain boisé;

Il est résolu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil de la municipalité d'accepter la demande de dérogation à la condition que le demandeur conserve un couvert boisé à l'avant de la maison.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'entériner la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

**19- TRAVERSE PIÉTONNIÈRE DES ÉLÈVES SUR LA RUE DE LA FORÊT**

**RÉSOLUTION 2015-05-2785**

CONSIDÉRANT une demande du conseil d'établissement de l'école Fernand-Saidon, concernant la traverse piétonnière de la rue Laforêt;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER trois panneaux de signalisation et d'en faire l'installation aux endroits stratégiques afin d'indiquer aux automobilistes le passage d'enfants à cette intersection.

DE DEMANDER à l'employé municipal de tracer des lignes afin d'indiquer clairement le passage de piétons.

**20- SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ DU 31 MAI AU 6 JUIN 2015.**

Informations données par le conseil municipal



**21-INVITATION AU CONGRÈS NATIONAL DU RÉSEAU DE  
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA**

**RÉSOLUTION 2015-05-2786**

CONSIDÉRANT l'invitation au congrès national du réseau de développement des collectivités du Canada;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser l'invitation par manque de disponibilité.

**22-REMPLACEMENT ASSISTANT CHEF SERVICE INCENDIE**

Remis une date ultérieure.

**23 – FESTIVAL DES POMPIERS 2015**

**RÉSOLUTION 2015-05-2787**

CONSIDÉRANT que comme par les années passées notre municipalité sera représentée au festival des pompiers de Charlevoix 2015.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De payer le coût d'inscription à ce festival au coût de 120.00\$ ainsi que le souper à 20.00\$ et d'autoriser le paiement.

**24- DEMANDE DE M. GERMAIN LAVOIE POUR DU MATÉRIEL  
(FEUILLE DE CONTREPLAQUÉ) SUR LE RUISSEAU SUR SA  
PROPRIÉTÉ**

**RÉSOLUTION 2015-05-2788**

CONSIDÉRANT la demande de M. Germain Lavoie pour du bois pour fermer le fossé sur sa propriété en hiver.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE mandater M. Serge Dufour pour l'achat de 10 feuilles de contreplaqué requis au montant de 158.50\$ plus les taxes applicables.

**25 – TERRAIN DE JEUX**

**RÉSOLUTION 2015-05-2789**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'embaucher Gabrielle Rochefort et Anne-Sophie Girard aux taux horaires de **10,55\$**. Les heures d'ouverture du terrain de jeux seront de 9h00 à 16h00 et ce, du lundi au vendredi. De plus, un service de garde est offert de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Le terrain de jeux 2015 sera ouvert à compter du 25 juin au 14 août 2015. Les inscriptions auront lieu le 22 mai de 18h30 à 20h00 à la patinoire et le 23 mai de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 au bureau de la municipalité. Les tarifs seront les suivants : 145,00\$ pour un premier enfant, 130,00\$ pour un deuxième et 320,00\$ pour 3 enfants et plus (forfait familial). Des frais de 100,00\$ seront exigés lorsque les parents auront besoin du service de garde.

## **26- PROJET MAÎTRISE EAU POTABLE**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2790**

CONSIDÉRANT la demande de Mme Marianne Blanchette de faire sa maîtrise sur la qualité de l'eau dans notre municipalité.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser Mme Blanchette à effectuer les démarches nécessaires à l'élaboration de sa maîtrise.

DE lui donner les documents publics nécessaires à sa recherche.

## **27- PROJET PACTE RURAL**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2791**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Noëlle Mercier et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Madame Marcelle Pedneault à déposer une demande de partenariat financier auprès du CLD (Volet Pacte rural) dans le cadre d'un projet pour la réalisation d'un parc de skate et terrain de soccer dans notre municipalité.

## **28- INVITATION PRIX DU PATRIMOINE DU CONSEIL ET DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

### **RÉSOLUTION 2015-05-2792**

CONSIDÉRANT l'invitation pour l'évènement Les prix du patrimoine du Conseil de la culture de Québec pour le 13 juin 2015 au site du moulin Seigneurial.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

De refuser l'invitation par manque de disponibilité.

## **29-VARIA**

### **29 A) NOMINATION D'UN POMPIER POUR DÉLIVRÉ LES PERMIS DE BRÛLAGE**

#### **RÉSOLUTION 2015-05-2793**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater l'officier pompier Monsieur Serge Dufour pour délivrer les permis de brûlage et de mandater la directrice générale à émettre les permis de brûlage en l'absence de M. Serge Dufour.

### **30 – COMPTES À RATIFIER D’AVRIL 2015**

#### **RÉSOLUTION 2015-05-2794**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration : 8005.86\$

Total : 8005.86\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1489-1490-1495-1483-1484-1485

### **31 – COMPTES À PAYER D’AVRIL 2015**

#### **RÉSOLUTION 2015-05-2795**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’avril 2015 :

Fonds d’administration : 52713.36\$

Eau potable : 1380.54\$

TOTAL : 54,093.90\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d’avril 2015 au montant de 54,093.90 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 54,093.90\$ ;

QUE cette liste remplit l’obligation de l’article 7.3 du règlement numéro 225-08.

### **32 – SALAIRES DU MOIS D’AVRIL 2015**

#### **RÉSOLUTION 2015-05-2796**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’avril 2015 au montant de 8516.09\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d’avril 2015 au montant de 8506.09\$

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 1480-1482-1487-1488-1491-1492-1493

**33 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES  
CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

**34 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**32 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 2015-05- 2797

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures.

\_\_\_\_\_  
Mélissa Girard  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Marcelle Pedneault  
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 1 juin 2015.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.